



CENTRE HOSPITALIER
DE GUERET

INSTITUT DE FORMATION
AUX METIERS DE LA SANTE

26 Chemin des Amoureux
23000 GUERET



Diplôme d'Etat d'Aide-soignant

1

Vous avez 17 ans et plus et vous êtes attiré (e) par les métiers d'aide à la personne et du soin.

2

Vous souhaitez être formé (e) au métier d'aide soignant

3

Alternance théorie en institut et pratique en stage

4

Durée : 11 mois

5

Aucune condition de diplôme n'est nécessaire pour s'inscrire à la sélection



Le Métier



• Mes missions :

1. Accompagner la personne dans les activités de sa vie quotidienne et sociale dans le respect de son projet de vie .
2. Collaborer au projet de soins personnalisé dans son champ de compétences.
3. Contribuer à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel.

• Mon Profil :

" Je suis autonome et j'aime le travail en équipe. Je possède de bonnes capacités de réflexion et d'adaptation. J'ai des capacités de communication. Je sais être disponible et responsable"

• Lieux d'exercice possible :

- Services hospitaliers divers
- EHPAD
- Services d'accompagnement et d'aide à la personne
- Hospitalisation à domicile
- Santé mentale
- Etc

• Informations complémentaires:

- DEAS Niveau 4
- Catégorie B
- Salaire de base : 1 607,31 € brut débutant (FPH)
- Evolution de carrière / Passerelles:
 - Auxiliaire de puériculture
 - Aide médico-psychologique
 - Agent de stérilisation
 - Ambulancier
 - Infirmier en soins généraux



La formation

Mon inscription:

Des épreuves de sélection sont organisées permettant d'établir une liste principale d'admission et une liste complémentaire :

- Un dossier d'admissibilité
- Un entretien oral d'admission

Pour plus de renseignements, vous référez au site internet : <https://ch-gueret.fr/ifsi/>

Mes voies d'accès:

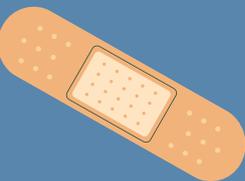
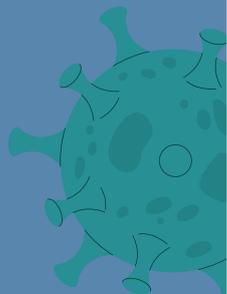
- Formation initiale
- Promotion professionnelle
- Validation, partielle ou totale, des acquis de l'expérience
- Apprentissage (non ouverte à ce jour)

Mes Compétences:

- Bloc de compétences 1 : Accompagnement et soins de la personne.
- Bloc de compétences 2 : Évaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins.
- Bloc de compétences 3 : Information et accompagnement des personnes, de leur entourage, des professionnels et des apprenants.
- Bloc de compétences 4 : Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels.
- Bloc de compétences 5 : Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations, gestion des risques.

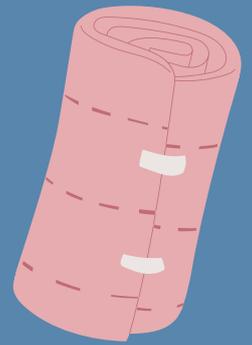
Programme de formation :

- 10 modules de formation (22 semaines soit 770 h)
- 4 stages (22 semaines soit 770 h) avec au moins une période auprès de personnes en situation de handicap physique ou psychique, et une période auprès de personnes âgées.





Contact



**Pour toute demande,
envoyez nous un email à
ifsi.chgueret@sil.fr
ou renseignement sur
<https://ch-gueret.fr/ifsi/>**

